

ENQUETE PUBLIQUE

Au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

DIRECTION DEPARTEMENTALE
des TERRITOIRES

- 5 MAI 2015

02011 LAON Cedex

**DEMANDE D'AUTORISATION DEPOSEE PAR LA SOCIETE HOUTCH ENERGIE
SERVICE LOGISTIQUE RELATIVE A L'EXPLOITATION D'UN ENTREPOT DE
STOCKAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE FONTAINE LES VERVINS
(AISNE)**

AVIS ET CONCLUSION DU COMMISAIRES ENQUETEUR

ENQUETE PUBLIQUE

Au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

**DEMANDE D'AUTORISATION DEPOSEE PAR LA SOCIETE HOUTCH ENERGIE
SERVICE LOGISTIQUE RELATIVE A L'EXPLOITATION D'UN ENTREPOT DE
STOCKAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE FONTAINE LES VERVINS
(AISNE)**

AVIS ET CONCLUSION DU COMMISAIRES ENQUETEUR

L'enquête publique portant sur la demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un entrepôt pour des activités logistiques et de stockage de marchandises industrielles, de biens de consommation, de produits combustibles et de produits inflammables – visées par les rubriques 1432, 1510, 1530, 1532, 2662, 2663, 1133, 1172, 1173, 2718, 2925 et 2910 de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement prévus à l'article L 512-1 du Code de l'Environnement, sur le territoire de la commune de FONTAINE LES VERVINS (Aisne), déposée par la société HOUTCH ENERGIE SERVICE LOGISTIQUE ayant siège social rue de Montbrehain à FRESNOY-LE-GRANDS (02230) s'est déroulée du mercredi 11 mars au samedi 11 avril 2015 inclus.

Les permanences ont été assurées en mairie de FONTAINE LES Vervins aux dates et heures précisées par l'arrêté préfectoral en date du 11 Février 2015

Le dossier d'enquête mis à disposition du public permettait à chacun d'appréhender les enjeux et les effets de la réalisation du projet sur le territoire de la commune de Fontaine les Vervins.

Enquête publique concernant la demande d'autorisation de la société HOUTCH ENERGIE LOGISTIQUE relative à l'exploitation d'un entrepôt de stockage sur le territoire de la commune de Fontaine les Vervins (Aisne)
Avis et conclusion de Commissaire-enquêteur.

La publicité légale annonçant l'ouverture de l'enquête publique, à savoir affichage en mairie de VERVINS, FONTAINE LES VERVINS, LA BOUTEILLE affichages sur le site prévu pour ces activités, publication dans les journaux L' AISNE NOUVELLE et l'UNION en date des 19 février et 12 mars 2015 a été respectée.

Le public s'est totalement désintéressé de cette enquête : personne ne s'est présenté lors des permanences, aucune observation n'a été portée sur le registre d'enquête, aucun courrier n'a été adressé au Commissaire enquêteur et le dossier n'a jamais été consulté en mairie de Fontaine les Vervins.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier, je constate ce qui suit :

**** le projet prévoit l'implantation d'un entrepôt de stockage d'un volume global de 543 158 m³, de locaux administratifs et techniques, parkings, espaces verts, le tout sur une surface de 61 764 m² sur le territoire de la commune de FONTAINE LES VERVINS, sur des surfaces situées au Sud-Est de la commune, en zone INAc prévue au P.O.S en vigueur dans cette commune, réservée aux activités industrielles, logistiques, artisanales et commerciales, intégrées dans la zone d'activité économique dite CREAPOLE, dans un paysage largement ouvert où prédomine l'agriculture.

*** Le site se trouvant hors de toute zone naturelle remarquable type Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique, Zone Natura 2000, Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux, corridors écologiques, zones humides, inclus dans la ZAE déjà existante n'aura guère d'incidence sur le milieu naturel. Les mesures compensatoires proposées (plantations de haies composites pouvant assurer un habitat de substitution pour l'avifaune, systèmes d'éclairage public adaptés..) me paraissent satisfaisantes ;

***l'impact sur le paysage s'inscrit dans la continuité de celui occasionné par la création de la ZAE CREAPOLE et là aussi des mesures compensatoires sont prévues afin de limiter cet impact;

*** les activités futures ne produiront pas de rejets aqueux ou atmosphériques,

*** les dangers potentiels sont identifiés et des mesures de prévention et protection seront mises en place ;

*** La mise en œuvre du projet, en proposant une offre d'entreposage adaptée, permettra le maintien ou l'essor d'entreprises locales et devrait assurer la création d'une dizaine d'emplois directs

*** le projet n'a rencontré aucune opposition de la part du public et son acceptabilité sociale me paraît acquise.

Enquête publique concernant la demande d'autorisation de la société HOUTCH ENERGIE LOGISTIQUE relative à l'exploitation d'un entrepôt de stockage sur le territoire de la commune de Fontaine les Vervins (Aisne)
Avis et conclusion de Commissaire-enquêteur.

EN CONSEQUENCE, et en affirmant ma neutralité totale à l'égard de chacun des intervenants de ce projet, j'émet un avis favorable à la demande d'autorisation de la société HOUTCH ENERGIE SERVICE LOGISTIQUE relative à l'exploitation d'un entrepôt de stockage sur le territoire de la commune de FONTAINE LES VERVINS .

Le 27 Avril 2015

Le Commissaire enquêteur

Yvon VARLET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yvon Varlet', written over a vertical line that extends from the name above.

Enquête publique concernant la demande d'autorisation de la société HOUTCH ENERGIE LOGISTIQUE relative à l'exploitation d'un entrepôt de stockage sur le territoire de la commune de Fontaine les Vervins (Aisne)
Avis et conclusion de Commissaire-enquêteur.